

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°39 du 23 mai 2001 - 1 page

Grandes Cultures
désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

Désherbage maïs

Pour améliorer l'efficacité du désherbage et préserver la qualité de l'eau, un suivi des mauvaises herbes est mis en place en Bretagne.
Il a pour but de pouvoir préconiser à titre expérimental en 2001 des interventions ciblées sur les adventices selon leur stade de développement avec des herbicides au meilleur profil environnemental.
Cette opération réalisée en commun entre :
- la DRAF-SRPV
- et la FE.RE.DEC de Bretagne

bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.



Les observations sont réalisées par le réseau d'observateurs du SRPV Bretagne (SRPV, FEREDEC, Chambres d'Agriculture, négoce, coopératives, lycées agricoles, agriculteurs,...) et sont synthétisées dans l'Avertissement Agricole par le SRPV Bretagne et la FEREDEC Bretagne.
Les informations seront reprises dans le bulletin d'avertissement agricole et disponibles sur le site Internet : ***http : // draf.bretagne.agriculture.gouv.fr***

Prochain bulletin : le 31 mai 2001

Observations

Ille et Vilaine

Pour les semis de la semaine 17, le maïs est à 2 feuilles et les adventices sont à 2 feuilles maximum voir 4 feuilles pour certaines adventices telles que le séneçon et la stellaire.
Pour les semis de la semaine 19, les maïs lèvent ou ont au maximum 2 feuilles. Les dicotylédones ont au maximum 1 feuille et les graminées, 2 feuilles.

Côtes d'Armor

Pour les semis de la semaine 18, le maïs est au maximum au stade 3 feuilles et les adventices au stade 2 feuilles.
Pour les semis de la semaine 19, le maïs est au stade levée à 2 feuilles maximum. Les adventices sont présentes au stade 1 à 2 feuilles.
Pour les semis de la semaine 20, les maïs ne sont pas levés.

Morbihan

Pour les semis de la semaine 18, les maïs ont entre 1 et 2 feuilles et les adventices sont au maximum à 2 feuilles.
Pour les semis de la semaine 19, les maïs commencent à lever ou ont au maximum 2 feuilles. Les adventices sont encore peu développées (1 feuille).
Pour les semis de la semaine 20, les maïs commencent à lever.

Finistère

Pour les semis de la semaine 19, le maïs est entre le stade levée et 2 feuilles pour les plus précoces. Les adventices sont encore peu développées.

Préconisations

Désherbage de post-levée

Prévoir de traiter en cours de semaine 22 les maïs semés jusqu'à la semaine 18 incluse.
Pour ceux qui ont été semés la semaine 19, surveiller le développement des adventices dans vos parcelles. Pour cette semaine de semis, les parcelles les plus avancées seront à désherber en fin de semaine 22. Les autres pourront attendre la semaine suivante.
Pour le choix des produits, se reporter au bulletin des avertissements agricoles n°35 du 27 avril 2001.
Préférer des produits du premier groupe car ils présentent un meilleur profil environnemental. (voir bulletin des avertissements agricoles n°35 du 27 avril 2001)
Pour les semis de la semaine 20, attendre pour traiter.

Désherber les semis des semaines 17 et 18. Surveiller la flore pour les semis de la semaine 19.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Les Avertissements Agricoles sont en ligne sur le site internet de la DRAF ***http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr*** *en plus de la version papier vous y trouverez des illustrations en couleurs, et une documentation plus complète.*

P42